

VILLE DE SAINT-JORY

NEWSLETTER N°6 – octobre 2020

LE LIEN DES SAINT-JORYENS...

Dernière minute :

Le résultat des élections est confirmé

Jeudi 8 octobre 2020, le juge du Tribunal Administratif (TA) a confirmé la légalité des élections municipales de Saint-Jory. En effet, suite aux conclusions du Rapporteur Public qui avait aussi rejeté la demande d'annuler les élections, c'est maintenant le jugement rendu par le Tribunal Administratif qui vient d'informer les élus et la Préfecture du maintien des résultats électoraux. Tous les éléments avancés dans le recours ont été rejetés par le Juge qui a donc statué sur la validité des élections municipales. Le vote des Saint-Joryens du 15 mars 2020 est donc maintenu.



Aide financière

7^e édition de la carte Pass-Sport et Culture

Pour la septième année consécutive, la Municipalité propose une participation financière pour vous aider à régler les frais concernant les dépenses de cotisations, adhésions ou licences nécessaires à la pratique d'une activité dans une association de la commune pour vos enfants de moins de 18 ans.

La Carte Pass peut être demandée pour deux associations différentes maximum. Elle est soumise à conditions de ressources, en fonction du Quotient Familial (QF) CAF du mois en cours.

Les familles bénéficiaires de la carte Pass qui auront payé l'intégralité des adhésions devront demander le remboursement aux associations dès que celles-ci auront reçu le versement de la commune.

Pour l'obtenir, il vous suffit :

- Remplir le formulaire et le faire compléter par l'association. (Une demande de Carte Pass par association, dans la limite de deux associations différentes)
- La retourner au CCAS avec l'attestation de

paiement CAF du mois en cours mentionnant le(s) nom(s) des enfant(s)

- Joindre la notification MDPH au nom de l'enfant si

ce dernier est en situation de handicap.
Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2020.

**Renseignements au
CCAS : 05 61 35 48 17
ou ccas@saint-jory.fr**



Rencontre

Marjorie Buscato, élue en charge du handicap

Marjorie Buscato, élue en charge du handicap s'est engagée à développer un service pour les adultes et enfants en situation d'handicap sur la commune. Présidente associative depuis de nombreuses années, membre du CDEN pour l'UDAF, intervenante handicap à l'Institut de formation d'Ergothérapie de Toulouse IFE, organisatrice de conférences et de journées de formation/informations handicap, membre de plusieurs regroupe-

ments associatifs handicap, elle a décidé faire profiter de son expérience aux saint-joryens. Depuis des années, elle assiste les familles pour la scolarité des enfants en situation de handicap, les accompagne dans les réunions scolaires ou au sein de la MDPH. Elle intervient également auprès du rectorat. Marjorie n'hésite pas à se rendre au domicile des locaux qui en font la demande pour les aider à remplir les formulaires

de demandes, les orienter vers les bons services administratifs, rééducatifs.

Son aide est donc devenue précieuse pour conseiller les familles sur le plan juridique, les orienter vers les bons thérapeutes, défendre leurs droits.

Un site Facebook « Entraide Handicap Mairie Saint-Jory » a vu le jour en juillet 2020.

Pôle de Santé : le projet se concrétise



Un vaste espace de 1500 m² regroupant sur un site unique les différentes structures répondant aux besoins des saint-joryens. La Maison de Santé Pluridisciplinaire est composée de plusieurs professionnels de santé (Médecins généralistes et spécialistes, Psychologue, Infirmiers, Paramédicaux du soin et de rééducation), Maison Médicale de Garde, pour les petites urgences et la permanence des soins en soirée et le week-end, une grande Pharmacie et le Laboratoire d'Analyses médicales.

Parfaitement intégrée dans son environnement, moderne, adaptée et ouverte sur la ville, elle sera idéalement située, face à la gare et à l'entrée Sud de Saint-Jory. Le permis est finalisé pour être déposé ce mois d'octobre.

Des discussions et négociations en cours pour l'implantation d'un kiné, gynécologue, ostéopathe ou encore diététicienne. Grâce à Jean-Marc Carneiro, Francis Minuzzo et Serge Soulet, le projet continue d'avancer.

Vie locale

Les travaux d'aménagements et de sécurisation des voiries continuent

- La réalisation du nouveau rond-point sur la nationale pour desservir la future caserne des pompiers d'un côté et de l'autre le bowling, laser game, restaurant et entreprise Cransac, touche à sa fin. Les travaux sont réalisés en alternance sans bloquer la RM 820 (Route Métropolitaine, ancienne route départementale).
- La nouvelle route maillant la RM 20 et la RM 820 pour desservir le nouveau groupe scolaire Sainte Geneviève est maintenant terminée. Cette nouvelle route sera ouverte fin octobre.
- L'aménagement de l'impasse du Bougeng a débuté avec la réfection de la voirie. Vont suivre, après réunion de concertation avec les Riverains, la création d'un nouveau parking de 27 places et la matérialisation au sol des accès et d'autres places de parking. Début des travaux début novembre.
- La réunion de concertation avec les riverains de l'impasse de Ladoux s'est déroulée pour la fermeture de l'impasse, la création de places de parking et l'implantation d'arbres afin de paysager le site et pour créer des espaces ombragés. Début des travaux fin octobre.
- L'étude de l'aménagement chemin de Ladoux se poursuit également, et, dans ce projet aussi, les riverains seront concertés et choisiront les aménagements routiers, piétonniers, vélo, parkings et de sécurité qu'ils souhaitent. En attendant, fin octobre sera réalisée la réfection de la chaussée sur le chemin de Ladoux et le chemin du Parc.
- La première partie de l'aménagement du chemin de la Plaine continue jusqu'à la rue des Lys. Une étude se finalise pour poursuivre l'aménagement jusqu'au lotissement en cours de construction. L'aménageur a participé à hauteur de 650 000 € pour les investissements municipaux, de voirie et de réseaux. Une réunion de concertation sera réalisée fin de l'année pour la deuxième phase des travaux.
- Comme pour chaque projet routier, pendant une réunion de concertation avec les élus, les riverains amendent et votent le choix des aménagements de proximité qu'ils souhaitent.

L'association du mois L'E.S.E Saint-Jory renaît

L'E.S.E Saint-Jory 1923 est la plus vieille association du village. Elle a parfois été en sommeil mais elle ne s'est jamais éteinte. L'histoire du club a toujours été tumultueuse et cette renaissance, sous l'impulsion de Sébastien Pérez qui a su entraîner et fédérer un grand nombre de passionnés autour de ce projet, est à l'image du club : audacieuse et exaltante. « Redonner vie à l'E.S.E, c'est lui rendre un peu de ce qu'il nous a apporté, c'est une deuxième famille. L'engouement extraordinaire des joueurs et des « anciens » qui rejoignent notre belle aventure, témoigne de l'amour du club et de ce qu'il représente pour nous ».

Rouge et bleu un jour, rouge et bleu toujours !

La priorité du club est de pérenniser l'association, avec en point de mire le centenaire en 2023. Cela passe par des résultats sportifs. La montée est bien sûr l'objectif de la saison. Les joueurs et le staff sont mobilisés vers ce but. « Nous souhaitons grandir ensemble, nouveaux et anciens, et évoluer avec des catégories supplémentaires. Pourquoi pas une équipe féminine en 2021 ? ».

Saint-Jory Sport-Boules champion de France

Le Saint-Jory Sport-Boules a été sacré champion de France le samedi 12 septembre à l'Abresle (69) banlieue lyonnaise, après s'être imposé contre le C.B.T, sur le score de 26-19.

Le club sera reçu à l'hôtel de Ville lorsque la situation sanitaire le permettra.



Solidarité

Ambiance conviviale lors de la matinée World CleanUp Day



Le samedi 19 septembre au matin, lors de la journée World CleanUp Day à Saint-Jory, organisée par Henriette Gobert élue en charge de l'environnement et Véronique Laporte à l'initiative du projet, plusieurs groupes étaient répartis dans Saint-Jory pour nettoyer la commune : le long du canal, lac de Braguessou, gare, centre-ville. Après un café d'accueil à 8h30, ramassage jusqu'à 12h15 dans une ambiance bon enfant malgré quelques gouttes de pluie. 70 personnes dont des élus locaux, enfants du PAJ, employés de l'entreprise Bessac ont participé à cette action.

Thierry Fourcassier, Maire, remercie tous les participants ainsi que l'équipe de l'entreprise Bessac, implantée sur la commune, pour sa participation à cette initiative.



Agenda

Soirée théâtre avec

« Aujourd'hui mesdames »

Samedi 17 octobre
20h30 – Foyer rural

Une pièce qui traite de la condition féminine des années 50 à nos jours et rend hommage à toutes les femmes et à leurs combats, est drôle, sensible et pleine d'esprit. On y rit, on y chante, on s'y émeut, on y vit quoi...

Respect des mesures sanitaires (port du masque, distanciation physique).

Nombre de places sera limité. Inscriptions en Mairie ou au 06 74 12 02 30

Vie associative

Une nouvelle association

Suite à l'intérêt manifesté lors du Forum des Associations début septembre, la Municipalité a autorisé la création d'un Club de jeux de société pour adultes, enfants et adolescents sur la commune. La première séance a eu lieu le jeudi 1^{er} octobre.

Renseignements Alain Curato au 07 60 01 05 51.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-JORY •

Place de la république -
31790 Saint-Jory

Tél. : 05 62 22 91 91

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h00 / 12h30 et
14h00/18h00 / Samedi : 9h00/12h00

Le médecin de garde : Du samedi 12h au lundi matin 8h, composez le 3966 ou si urgence vitale le 15. Le dentiste de garde : Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Haute-Ga-

ronne au 05 61 54 80 80. L'él(u)e de permanence : En dehors des horaires d'ouverture des services communaux un(e) élu(e) reste disponible pour gérer les problèmes revêtant un caractère d'urgence. Pour contacter l'él(u)e de permanence, il convient d'appeler le : 06.85.03.37.04.

PHARMACIES DE GARDE •

Dimanche 18 octobre : Pharmacie D'Aucamville - 125 route de Fronton à Aucamville - Tél : 05 61 37 03 30.

Dimanche 25 octobre : Pharmacie de Bouloc - 3 chemin de la Pegou à Bouloc - Tél : 05 61 82 04 15.

Dimanche 1 novembre : Pharmacie Lourtau-Guilhot - 77 rue Jean Jaurès à Fenouillet - Tél : 05 61 70 06 63.

Dimanche 8 novembre : Pharmacie de La Gravette – 14 Place de la République – Tél : 05 61 35 92 88.

Mercredi 11 novembre : Pharmacie de la Grande Place – 3 rue de l'Eglise à Castelginest – Tél : 05 61 70 16 15.

Dimanche 15 novembre : Pharmacie de la Mairie – 66 Bis Route de Fronton à Saint-Alban – Tél : 05 61 70 03 89.

@ saint-jory.fr/

f @saintjory